

et dont l'achèvement est destiné à affirmer à jamais la suprématie commerciale du Canada.

Enfin, monsieur l'Orateur, je désire faire remarquer que le Gouvernement, par sa législation sociale, par sa politique de conciliation entre les différentes races, a réussi à écarter deux grands et sérieux obstacles au progrès général du Canada. Chez nous comme partout ailleurs, deux grandes forces coopèrent dans toute production industrielle — le capital et le travail. De l'organisation et du fonctionnement de ces deux forces et de leur rapport harmonieux réciproque, dépendent en grande partie le succès ainsi que la prospérité industrielle du pays. Le parti conservateur, pendant la longue durée qu'il fut au pouvoir semble avoir mal compris le rôle joué par le travail dans l'économie générale et avoir répandu exclusivement ses faveurs sur le capital.

Personne ne songerait à blâmer le gouvernement conservateur d'avoir encouragé l'utilisation du capital dans les industries s'il ne s'était pas arrêté à mi-chemin et s'il n'avait négligé d'accorder au travailleur une partie de sa sollicitude si généralement donnée au capitaliste et à l'entrepreneur industriel. Il était réservé au parti libéral de s'occuper de l'ouvrier et de lui faire une place dans la législation et l'administration du pays. Depuis le premier jour qu'il fut au pouvoir, ce parti s'est efforcé de rétablir entre les deux grands éléments de la production nationale, cet équilibre de justice et de protection nécessaire pour harmoniser leur rapport et maintenir l'ordre social. Les mesures qui ont découlé de cette politique peuvent parmi tant d'autres, s'intituler le ministère du Travail, la "Gazette du Travail", la loi du Travail, l'abolition du système de marchandage, la loi du salaire équitable et finalement la loi Lemieux, dont le succès a provoqué l'admiration et l'envie des plus vieux pays qui ont eu à lutter pour la solution de ce problème social. A ce sujet, le parti libéral a reçu l'approbation bien méritée des classes laborieuses, mais il a aussi assuré à l'industrie un élément inépuisable de progrès et de prospérité.

Comment pourrais-je laisser passer sous silence l'admirable œuvre de pacification nationale que le Gouvernement a accompli pendant douze ans avec les résultats merveilleux qui ont eu une si belle influence sur l'unité du Canada? La devise favorite du parti conservateur "divide ut imperes" a disparu des conseils de la nation. A sa place règnent une entente idéale et l'union qui groupent les deux races plus intimement, leur inspirant une action commune et une collaboration dans l'œuvre de construction de l'édifice de la prospérité canadienne. Ce fut cet idéal d'union et d'harmonie qui inspira le Gouvernement dans la politique de conciliation qui a permis de régler d'une façon satisfaisante les questions scabreuses de religion et de races qui,

à d'autres époques et dans d'autres conditions, auraient élargi le gouffre entre les deux principaux groupes ethniques du Canada. Et pourtant, que d'assauts violents ont été faits contre cette partie de la politique ministérielle quand les passions de race étaient irritées et arrivées jusqu'à la fureur par les partis extrêmes de l'opposition. N'entendons-nous pas encore les échos de la colère soulevée par l'attitude de l'homme d'état qui personifie cette politique, quand au milieu du conflit des idées il s'éleva à la hauteur du génie, calme et digne, pour appliquer le remède suggéré à la fois par la justice et l'intérêt national.

Il est peut-être encore trop tôt, monsieur l'Orateur, pour demander à tous les partis et à tous les groupes politiques, de louer sans restriction, la sagesse éclairée qui a sauvé le Canada au milieu de la crise religieuse durant les années qui sont passées. Mais il est vrai que la distance donne aux hommes leur véritable stature et quand les querelles et les discordes de leur temps sont apaisées, la justice calme et imminente accorde à chacun ce qu'il mérite. S'il est vrai que le jugement de la postérité corrige les erreurs des contemporains, je suis certain que l'impartiale histoire — le grand juge — en parlant du premier ministre actuel, comme du roi qui règne aujourd'hui glorieusement, dira qu'il a été le "pacificateur" de son pays et ainsi l'histoire lui accordera son plus glorieux titre à l'admiration et à la gratitude de la nation canadienne.

Permettez-moi, monsieur l'Orateur, de dire un mot de l'influence qu'a imprimé sur la situation nationale du Canada la diplomatie du ministère actuel. Je sais que le mot "diplomatie" fait sourire nos amis de l'opposition car ils ne pourront jamais admettre ou comprendre que notre pays jouit des prérogatives nationales qui ont été réclamées pour lui par le premier ministre d'aujourd'hui. Pourtant, il est historiquement vrai qu'au loin et dans la mère patrie, la diplomatie de nos hommes d'Etat canadiens a accordé au Canada un développement de son autonomie qui a augmenté son prestige et ses possibilités pour l'avenir. Nous pouvons bien dire que si l'affluence de personnes et de capital est abondamment visible aujourd'hui au Canada, c'est, en grande partie grâce à l'indépendance et à l'extrême liberté qui régissent nos rapports avec les autres pays et qui donnent une couleur à notre politique fiscale. Dans ce sens, je dis encore que la politique extérieure du Gouvernement a été un grand facteur dans notre système économique.

Je demande pardon à la Chambre de lui avoir infligé cette longue liste d'actes et de faits qui désormais appartiennent à l'histoire. Je ne les aurais pas énumérés si nos amis de l'opposition, malgré toute l'évidence du contraire, n'avaient pas persisté à feindre que le progrès du Canada avait été